



WORLD TRADE ORGANIZATION  
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE  
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DEL COMERCIO

Référence: WLI/100

23 mars 2001

**PROTOCOLE D'ACCESSION DE LA RÉPUBLIQUE DE LITUANIE À  
L'ACCORD DE MARRAKECH INSTITUANT L'ORGANISATION  
MONDIALE DU COMMERCE  
FAIT À GENÈVE LE 8 DÉCEMBRE 2000**

RECTIFICATION

Corrigendum

Dans le document WT/Let/380 du 7 mars 2001, le point 25 doit se lire comme suit:

25. Ligne tarifaire 9031.80.10, lire "JP, US" dans la colonne INR.

Mike Moore  
Directeur général